

Gestion des activités de l'équipe (CCPI)

RS7167 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310, 315
Formacode(s)	32110, 32130
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	23/05/2025
Date d'échéance	23/05/2030

Certificateur(s)

UNION INTER SECTEURS PAPIERS CARTONS POUR LE DIALOGUE INGENIERIE · SIRET : 78435769100020

CPNEF Inter-secteurs Papiers Cartons

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr>

Partenaires habilités

61 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 40 à former et organiser l'évaluation et 21 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
5I CONSEIL	48769895300022	Former
AB FORMATION - CONSEIL	80744550700013	Former
ACS PERFORMANCE FORMATION CONSEIL	81264932500022	Former et organiser l'évaluation
ADN-COACHING ET FORMATION	81087712600021	Former
AFI LNR IND GRAPH PAPIER CARTON TRANSF	33798443900022	Former
AFOREST	34317059300150	Former et organiser l'évaluation
AFPI AUVERGNE	77928324100072	Former et organiser l'évaluation
AFPI CENTRE VAL DE LOIRE	77518765100077	Former et organiser l'évaluation
AFPI INSERTION POITOU CHARENTE	79008626800014	Former et organiser l'évaluation
AFPI LOIRE	32031520300036	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 61 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs7167-gestion-des-activites-de-l-equipe-ccpi/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire de la certification a pour mission de d'animer et de gérer les activités de l'équipe qui lui est confiée. Cette certification vient valider et renforcer les compétences en gestion d'activité et en management intermédiaire de techniciens et opérateurs ayant la responsabilité d'animer une équipe.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Organiser, préparer les activités de l'équipe :

Décliner les orientations de l'organisation en enjeux et objectifs opérationnels pour l'équipe et proposer un plan d'actions,

Fixer des objectifs individuels en cohérence avec les objectifs de l'organisation ou/et des clients et de l'équipe,

Organiser et planifier les activités de l'équipe en fonction des priorités fixées et du plan de charge,

Vérifier l'application des méthodes de travail et de gestion de l'activité.

Gérer les moyens et les ressources de l'équipe :

Répartir les effectifs selon l'activité (gestion des présences et des absences, gestion des aléas) à l'aide des outils existants au sein de l'organisation,

Adapter les ressources de son équipe selon l'activité et les consignes et au regard des objectifs fixés, des priorités et des contraintes,

Adapter ou demander l'adaptation des postes de travail et des équipements aux besoins de l'équipe,

Renseigner les indicateurs de suivi des moyens et ressources de l'équipe (consommables, effectifs, production)

Gérer et contrôler l'activité de l'équipe :

Identifier et mettre en place des indicateurs de suivi,

Renseigner les indicateurs de suivi de ressources de l'équipe à l'aide des outils existants au sein de l'organisation,

Analyser les résultats de l'équipe au regard des objectifs, des indicateurs et des critères en place,

Renseigner les documents de reporting liés à l'activité de son équipe,

Contribuer à l'amélioration des résultats de l'équipe.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aucun prérequis à l'entrée en formation cependant, une connaissance opérationnelle des métiers et activités encadrés est nécessaire.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Pour le papier carton :

- Un représentant des organisations syndicales
- Un représentant des fédérations patronales

Pour la métallurgie :

- 1 délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie
- 1 délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés. En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Pour le papier carton :

- Un représentant des organisations syndicales
- Un représentant des fédérations patronales

Pour la métallurgie :

- 1 délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie
- 1 délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés. En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.

Base légale

Date de décision	23/05/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	23/05/2030
Date de dernière délivrance possible	23/11/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	28	—	—	—
2022	98	—	—	—
2021	63	—	—	—
2020	33	—	—	—
2019	104	—	—	—
2018	78	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS6467

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7167/>

Où se former

Formations référencées	12
Organismes	12
Régions couvertes	3
Prix indicatif	1 500 € – 4 353 €
Durée	35 – 56 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	5
Parcours menés à terme	4
Taux d'achèvement	80 %
Période	09/2025 – 12/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	19 180 €
Coût moyen par dossier	3 836 €
Durée moyenne	40 h
Période	08/2025 – 10/2025

France compétences	98 %
---------------------------	------

Entreprise	2 %
-------------------	-----

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.